

d'honorer ses obligations, le bureau du Programme international fournit une gamme d'excellents services: entre autres, il prépare et diffuse un calendrier des expositions en tournée au Canada et à l'étranger; il aide les organisateurs à trouver des sources de financement pour les expositions internationales; il assure la liaison avec les services gouvernementaux chargés du secteur des musées; il organise des tournées d'expositions internationales au Canada et d'expositions canadiennes à l'étranger; il engage des négociations en vue de la mise sur pied de manifestations internationales et délègue des agents pour le représenter au sein de comités canadiens et internationaux. Récemment, le bureau a pris part à des négociations qui ont abouti à la présentation au Canada d'expositions renommées dont: "Chefs-d'oeuvre de l'Ermitage" et du musée national russe de Leningrad"; Trésors de Londres; les "tapisseries flammandes"; "Les dessins des maîtres flamands"; Cosmos '77; et plusieurs autres.

À l'instar de la Corporation des musées nationaux, le centre national des arts participe à maintes activités de caractère international. Chaque année, de nombreux artistes et compagnies de spectacle viennent, sous ses auspices, se produire devant des salles enthousiastes, et souvent comblées. En contrepartie, le Centre des arts organise des tournées dans d'autres pays pour faire découvrir aux publics étrangers la haute qualité des productions artistiques canadiennes.

Dans le domaine des sports et des loisirs, le Canada ne cesse également de renforcer sa participation aux manifestations internationales. C'est pourquoi on assiste chaque année à un va-et-vient de milliers d'athlètes et d'équipes sportives entre le Canada et l'étranger. Comme on le fait un peu partout dans le monde, le Canada met rapidement en place un réseau de ministères et d'organismes tels le ministère d'État aux loisirs et aux sports, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Sport Canada, Loisirs Canada et le centre national d'administration des sports et des loisirs, pour assurer la coordination des programmes et fournir le soutien logistique nécessaire. Dans l'accomplissement de leurs fonctions et mandats respectifs, tous ces organismes et institutions travaillent de concert avec le ministère des Affaires extérieures.

La conclusion d'accords et de protocoles d'entente en matière de sports et de loisirs incombe plus précisément au ministre d'État aux loisirs et aux sports. Depuis quelques années, des protocoles d'entente et des accords d'échanges ont été signés avec des pays aussi divers que la Hongrie, Cuba, la Pologne et la Chine. En outre, des "livres verts" sur la politique nationale dans le domaine du sport et des loisirs ont été publiés par le gouvernement afin de susciter un débat parmi les groupements et organismes qui s'intéressent à ces questions. Une fois que les réactions de ces derniers auront été recueillies et analysées en profondeur, le ministre d'État publiera des "livres blancs" qui définiront le cadre d'évolution des sports et des loisirs à l'échelle nationale et internationale pour les années à venir. Depuis l'adoption, en 1961, de mesures pour l'amélioration de la santé et la promotion du sport amateur le Canada a fait un bond spectaculaire dans l'arène sportive internationale, tant au niveau amateur que professionnel, ce qui explique en partie l'excellente performance des athlètes canadiens aux derniers Jeux Olympiques et aux Jeux du Commonwealth.